



Commune de Saint-Michel

Principaux enjeux

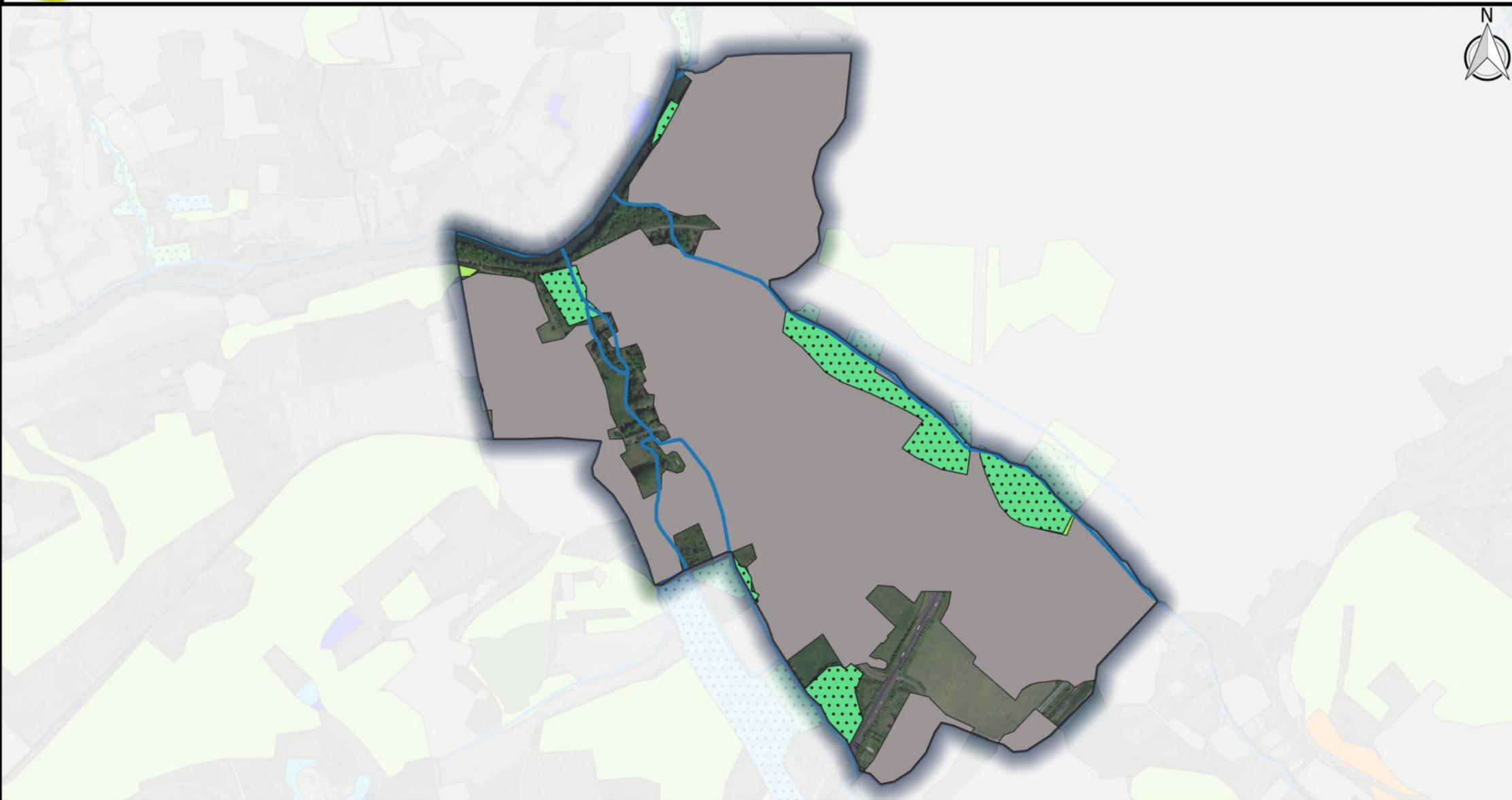
L'Atlas fait apparaître pour la commune de Saint-Michel une urbanisation prégnante, occupant la majeure partie du territoire. Dans ce contexte, les enjeux de biodiversité s'inscrivent surtout de part et d'autre du maillage urbain, depuis les vallées calcaires des Eaux-Clares et la Charreau où les boisements humides, prisés des chauves-souris, constituent actuellement les plus grands surfaciques arborés et les seuls habitats remarquables de la commune. Eu égard à ces éléments, il est nécessaire de valoriser la biodiversité des espèces péri-urbaines trouvant encore, au sein des parcs et des jardins, les conditions pour assurer leur reproduction. Il faut également faciliter les déplacements des espèces dans les vallées depuis le fleuve Charente, tout en limitant les risques de collision avec le trafic routier.

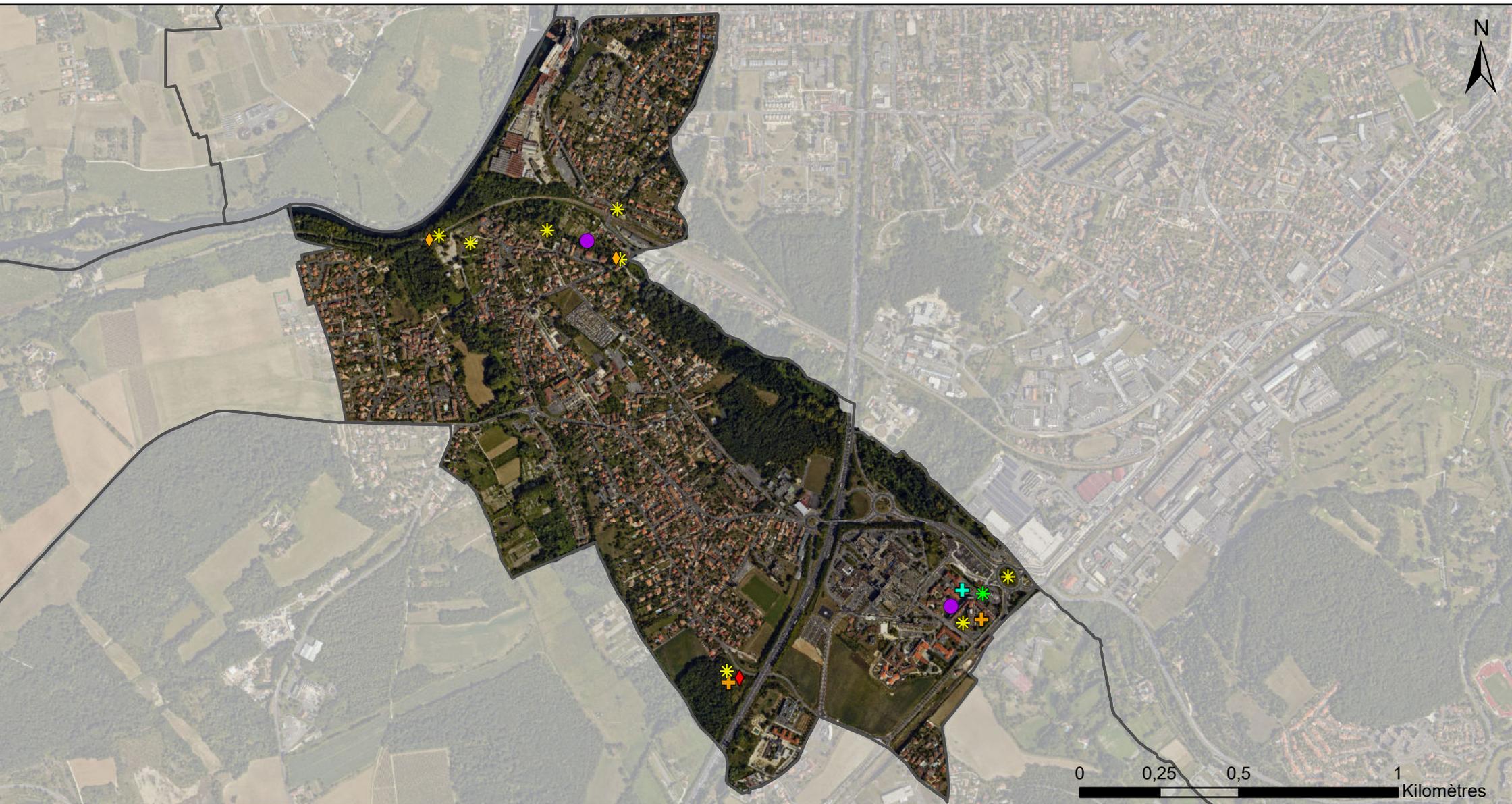
Propositions d'objectifs prioritaires

- Conserver les habitats remarquables
- Préserver et renforcer les habitats de Trame bleue dont les ripisylves
- Aménager des passages faune sur les axes impactant (D104, N10...)
- Renforcer les corridors entre les vallées péri-angoumoises et au sein des zones urbaines,
- Engager une politique de revégétalisation des espaces urbains
- Sensibiliser la population à l'accueil de la faune sauvage (installation de nichoirs...)

La Pipistrelle de Kuhl est l'une des espèces de chauves-souris les plus anthropophiles de France. Elle trouve abri dans les fissures de murs, derrière des volets ou comme présenté ici, dans un gîte artificiel que les habitats peuvent installer sur les façades de leur maison ©Matthieu Dorfiac







- | | | | |
|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| Limites communales | Murin de Daubenton | Noctule de Leisler | Pipistrelle de Kuhl |
| Murin d'Alcathoé | Noctule commune | Pipistrelle commune | Sérotine commune |



- | | | |
|-------------------------|----------------------|----------------|
| Limites communales | Chardonneret élégant | Pic épeichette |
| Martin-pêcheur d'Europe | Verdier d'Europe | Milan noir |
| Linotte mélodieuse | Busard Saint-Martin | Serin cini |



-  Limites communales
-  Couleuvre verte et jaune
-  Couleuvre helvétique
-  Lézard des murailles



 Limites communales

 Alyte accoucheur

 Rainette méridionale

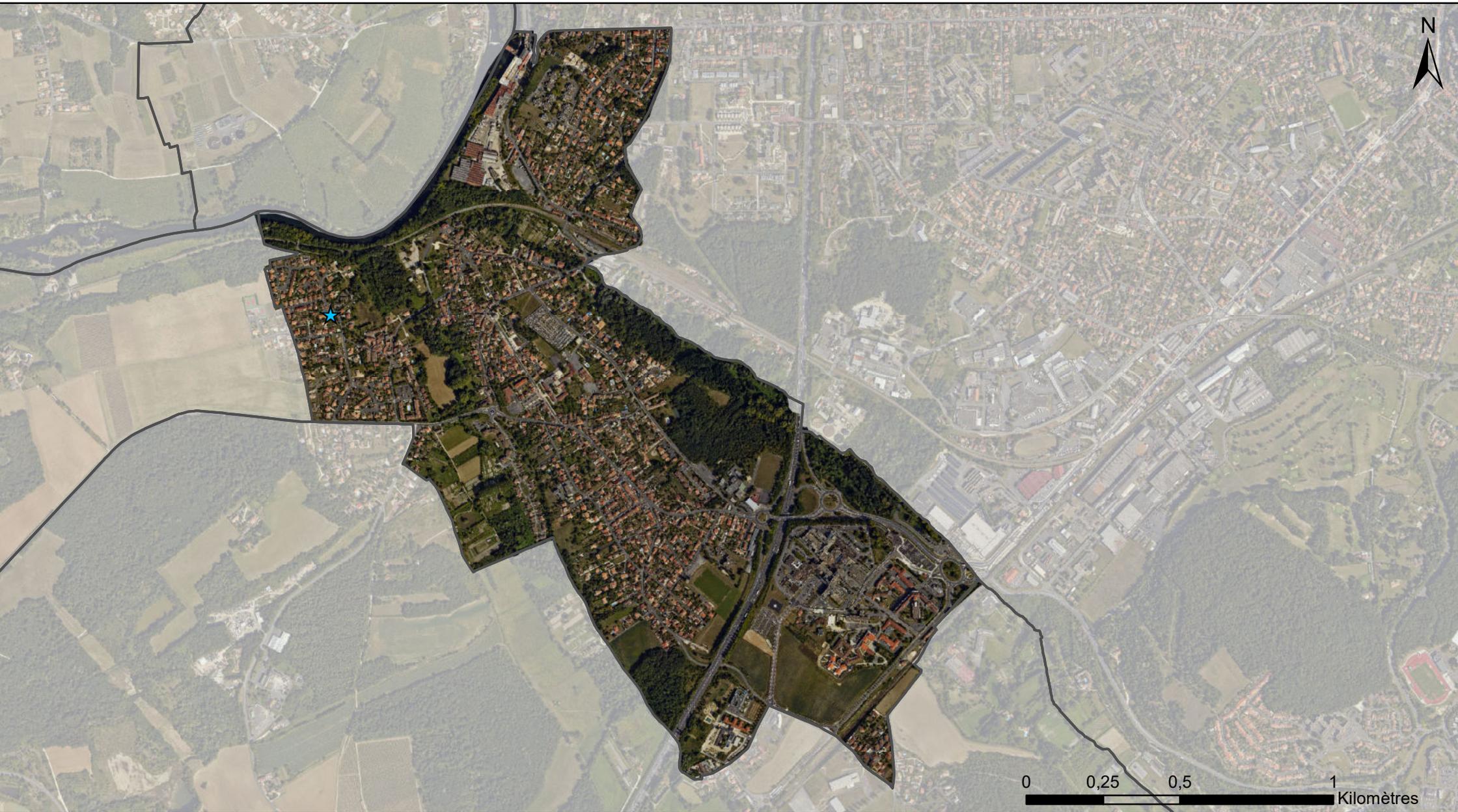


-  Limites communales
-  Agrion de Mercure
-  Oxycordulie à corps fin



 Limites communales

 Azuré du serpolet



0 0,25 0,5 1
Kilomètres



 Limites communales  Rosalie des Alpes